

**AYENT** Une entreprise de transport a importé de Norvège une machine qui permet la pose automatique des piquets à neige. Une première en Suisse.

## Quand le balisage hivernal devient automatique

RAPHAËL BORNET

L'opération prend quelques secondes. Tandis qu'un marteau hydraulique perce le sol sur trente centimètres, un bras mécanique vient placer le poteau orange en terre. Aux commandes de son chasse-neige, Claudy Déléroz dirige d'une simple pression sa nouvelle acquisition: une machine qui permet la pose rapide et automatique des piquets à neige. Ces fameux poteaux orange et bleus présents sur le bord de la route en hiver jouent un rôle essentiel dans le déneigement. Ils permettent de guider les conducteurs de chasse-neige, de leur indiquer un obstacle ou une bouche d'évacuation des eaux.

Fixé à l'avant du chasse-neige, l'agrégat facilite le travail de balisage des routes. C'est à l'occasion d'un salon qui le chef d'entreprise découvrait il y a quelques mois l'invention scandinave. Importée directement de Norvège, la machine de Claudy Déléroz est pour l'heure le seul exemplaire en Suisse.

### Un rendement imbattable

Après quelques jours d'activité, l'invention scandinave a déjà donné des résultats intéressants. «D'ordinaire le travail est fait à la main par des ouvriers, explique l'entrepreneur, c'est un travail pénible et le rendement n'est pas toujours optimal. Ce qui prenait des mois pourra être

La machine à planter les piquets est contrôlée depuis la cabine par ordinateur.

SABINE PAPILLOU



réalisé en quelques jours.» Plus rapide mais également plus solide. La machine ne connaît pas de coup de mou face aux

sols gelés. En quelques jours, l'entreprise a déjà balisé les routes d'Arbaz, Lens et Icogne. Soit 2500 piquets! Un

gain de temps précieux car le balisage doit s'effectuer sur une période très courte.

Lundi ce sont les routes d'Ayent et Grimisuat qui seront balisées à l'aide de la machine. «Les communes nous mandent pour l'opération. Le canton semble également intéressé», explique Claudy Déléroz. Une bonne nouvelle pour la société de transport qui a fait un pari osé dans cette technologie avec un investissement de 75 000 francs. L'entrepreneur d'Ayent compte bien garder quelque temps l'exclusivité sur le procédé, rentabilité oblige, «du moins à une échelle régionale, précise-t-il. Les communes préféreront sans doute mandater une entreprise privée qui peut supporter un investissement aussi important», analyse-t-il.

### Vers des méthodes plus écolos?

De concert avec son partenaire commercial Simon Gamma, importateur de la machine, Claudy Déléroz teste également une autre invention venue du Nord: des piquets naturels recouverts d'une substance phosphorescente en lieu et place des traditionnels poteaux en PVC. Une solution plus écologique et plus économique. «Les poteaux en bois naturel sont 50 à 60% moins chers. Le hic c'est que l'on ne peut pas les planter à la main, la machine est nécessaire.» Quelques tronçons seront balisés de la sorte cet hiver. Un test en quelque sorte. Au final, les conducteurs de chasse-neige auront le dernier mot. ●

PUBLICITÉ

# La qualité au meilleur prix

**EasySana**

ASSURANCE MALADIE

Membre du Groupe Mutuel  
Association d'assureurs

à partir de

**Fr. 182.60\***

\*Modèle alternatif d'assurance LAMal PrimaTel, prime mensuelle 2016, homme ou femme dès 26 ans, maladie seule, franchise Fr. 2'500.-, canton du Valais, zone 1.

Changez et économisez grâce à PrimaTel, le nouveau modèle alternatif d'assurance du Groupe Mutuel.



SCANNEZ  
ET CALCULEZ  
DIRECTEMENT  
VOTRE PRIME

**Demandez-nous une offre:**

[www.primatel.ch](http://www.primatel.ch)  
ou 0800 808 101

Vos assureurs membres du



Swiss Power Group.

### FÊTE DE LA COURGE À BRAMOIS

## Les visiteurs se sont régalés



En pâtisserie ou en soupe, la courge était samedi la star de Bramois. NF

Cette année, quelle aubaine, la troisième édition de la Fête de la courge orchestrée à la coopérative fruitière de Bramois coïncidait avec halloween. Les visiteurs, du Valais et d'ailleurs, n'ont donc pas été surpris d'être accueillis samedi par des sorcières et des bambins grimés en vampires. Pour débrider l'imagination gourmande du public, les organisateurs avaient mis sur des dégustations de soupe et de tartes sucrées ou salées, concoctées à base de la reine courge.

### Valoriser les produits du terroir

Ce marché, qui fait la part belle aux cucurbitacées de toutes les formes, calibres et couleurs se veut, comme l'explique Bertrand Chassot, gérant des lieux, «une occasion d'animer le village en valorisant des produits régionaux».

Robert Zanin, président de la coopérative, se réjouit de cette initiative: «Les gens sont de plus en plus sensibles au goût des fruits et légumes qui ont poussé dans les champs et vergers du Valais. Les mentalités sont en train de changer et les jeunes n'y sont pas étrangers.» Les chiffres semblent bien lui donner raison puisque la coopérative a engrangé pour cet automne 5000 kilos de courges qui partent comme des petits pains.

### Combien pèse le monstre?

Un concours visant à déterminer le poids d'une courge bien en chair, provenant de Granges, a fait sensation. «J'ai parié sur 168 kilos», déclare une participante. «Et moi sur 32 kilos», claironne un enfant. Leur déconvenue fut de taille une fois le monstre posé sur la balance: 52,5 kilos! ● JA

### LE CHIFFRE

VEYRAS



**1,8 MILLION**

C'est le coût du lifting de la salle de gym de Veyras. Et aujourd'hui est un grand jour pour les écoliers qui vont enfin pouvoir réintégrer leur salle de gym. Ce bâtiment relié à l'école a subi, en quatre mois, une rénovation complète. Salle de gym aux vitres teintées, scène de spectacle, cuisine high-tech, vestiaires et sanitaires, tout y est passé. Cette nouvelle salle polyvalente flambant neuve a officiellement été inaugurée par la troupe théâtrale Les Baladingues, en représentation ce week-end. ● JA

AGENDA

### 4 NOVEMBRE Vente-échange

**VEYRAS** Ce traditionnel rendez-vous d'automne se tiendra le mercredi 4 novembre à la salle de gym, de 9 à 11 h et de 14 à 16 h. Le matériel doit être amené la veille, de 14 à 16 h et de 18 à 20 h.